**RFQ23-5483**

# FORMULAIRE DE SOUMISSION DE L’OFFRE FINANCIÈRE – SERVICES

##### **INSTRUCTIONS À L’ATTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

Dans son offre financière, le soumissionnaire doit détailler autant que possible le prix demandé en réponse aux spécifications techniques.

Si possible, le montant doit être indiqué sous la forme d’une somme forfaitaire, puis d’un montant global (la somme forfaitaire peut recouvrir les honoraires journaliers de consultants, chefs de projet, développeurs ou scientifiques, l’organisation d’un événement ou d’une mission-conseil, par exemple ; et le montant global le nombre de jours de rédaction nécessaires à l’établissement d’un rapport, le nombre de réunions, de conférences ou d’ateliers nécessaires, etc.)

Plus les informations financières sont détaillées, plus les offres gagnent en clarté et en transparence, ce qui facilite l’évaluation par la CPS des offres reçues.

Le contrat établi avec le soumissionnaire sélectionné doit indiquer l’ensemble des frais liés à l’exécution de la mission confiée à ce dernier. Une fois le contrat signé, aucuns frais supplémentaires ne peuvent être réclamés à la CPS. Le soumissionnaire est tenu de mentionner dans son offre financière tous les coûts additionnels prévus au titre de l’exécution du contrat (matériel, équipements, déplacements, etc.) Ces coûts sont soit inclus dans le montant des honoraires, soit payés ou remboursés par la CPS sur présentation des pièces justificatives demandées. Dans tous les cas, les coûts additionnels doivent être indiqués dans l’offre financière du soumissionnaire et font partie intégrante des éléments pris en considération par la CPS lors de l’évaluation des offres.

Le soumissionnaire doit également indiquer toute condition particulière se rapportant au montant indiqué dans l’offre ou aux modalités de paiement.

La proposition financière doit être soumise HT conformément à la législation applicable. Toutefois, le montant final du marché attribué peut-être versé au soumissionnaire retenu en TTC ou HT, en fonction des exonérations fiscales dont bénéficie la CPS dans les États et Territoires membres en sa qualité d’organisation intergouvernementale.

Le formulaire ci-après est fourni à titre indicatif. Le soumissionnaire est libre de soumettre son offre financière à la CPS sous une autre forme, dès lors qu’elle est conforme aux instructions données dans la présente demande de devis/le présent appel d’offres et en particulier aux instructions ci-après :

##### **OFFRE FINANCIÈRE DU SOUMISSIONNAIRE – SERVICES**

Votre financière se compose du présent formulaire et du bordereau de prix (joint en annexe du présent dossier de consultation) qui doit être remis en version excel et en version.pdf datée / signée.

Aucun paiement ne sera effectué pour des éléments de l’offre dont le prix n’est pas mentionné explicitement dans l’offre financière. Ces éléments sont considérés comme couverts dans l’offre financière globale du soumissionnaire.

Avant toute présentation d’une offre, les soumissionnaires sont réputés s’être assurés du bien-fondé et de l’exhaustivité de celle-ci, compte dûment tenu de toutes les exigences requises aux fins de la bonne exécution du contrat, et en avoir indiqué tous les coûts dans la partie consacrée aux honoraires et au prix.

|  |
| --- |
| **Pour le soumissionnaire :** *[Insérez ici le nom de l’entreprise]* |
| Signature :Nom du·de la représentant·e : *[Insérez ici le nom du·de la représentant·e]*Fonction : *[Insérez ici la fonction du·de la représentant·e]* |
| Date : *[Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date]* |